



Parc
naturel
régional
du Golfe
du Morbihan

Park ar Mor Bihan

Une autre vie s'invente ici

Rapport n°20210906-01
Comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion
du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan
Réunion du lundi 06 septembre 2021
Délibération 2021-23

Envoyé en préfecture le 15/09/2021

Reçu en préfecture le 15/09/2021

Affiché le

ID : 056-200049708-20210906-2021_23-DE

ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN : DÉLÉGUÉS DU CONSEIL RÉGIONAL ET DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL - ÉLECTION ET ORDRE DES VICE-PRÉSIDENT(E)S

L'an deux mille vingt, le lundi 06 septembre à 20h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 13 août 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de l'estran à LE HEZO sous la présidence de M. David LAPPARTIENT. La Séance était ouverte publique.

Etaient présents à la présente délibération :

M. Roland TABARD (Arzon)
Mme Claire MASSON (Auray)
M. Frédéric LAURENT (Baden)
Mme Muriel CLÉRY (Damgan)
M. Luc LE TRIONNAIRE (Elven)
Mme Brigitte CORFMAT (Lauzach)
M. Alain BRULE (Le Bono)
Mme Marie BOURGAIN (Le Hézo)
M. Jacques MADEC (Locmariaquer)
Mme Magali TOUATI-BERTRAND
(Le Tour du Parc)
M. Jacques LE METAYER (Meucon)
M. Alban MOQUET (Monterblanc)
Mme Sylvie LASTENNET (Ploeren)
M. Patrick CAMUS (Plougoumelen)
Mme Nathalie COURTRAI (Saint Armel)
Mme Gaëlle PRIGENT (Saint Avé)
M. Jean-Michel YANNIC (Sainte-Anne-d'Auray)
M. Frédéric PINEL (Saint-Gildas-de-Rhuys)
M. Yannick DERIAN (St-Nolff)
Mme Marine BARDOU (Saint-Philibert)
Mme Camille PETERS (Sarzeau)
Mme Sylvie SCULO (Séné)

Absents excusés :

M. Noël PAUL (Ambon)
M. Pascal BARRET (Arradon)
M. Benoît MADEC (Crac'h)
M. Daniel LORCY (Ile d'Arz)

Etaient également présents (équipe du parc) :

Mme Monique CASSÉ, Mme Morgane DALLIC, Mme Sophie GIRAUD, M. Julien NOBLANC, M. Ronan PASCO, Mme Marie TAVENNEC.

M. Éric MAHÉ (Surzur)
M. Yves LOUIS (Theix-Noyalou)
M. Gérard THÉPAUT (Vannes - suppléant)
M. Jean-Marie LABESSE (Arc Sud Bretagne)
M. Ronan LE DÉLÉZIR
(Auray Quiberon Terre Atlantique)
M. Thierry EVENO
(Golfe du Morbihan - Vannes agglomération)
M. David LAPPARTIENT
(Golfe du Morbihan - Vannes agglomération)
M. Claude LE JALLE (Golfe du Morbihan - Vannes
agglomération)
M. Jean-Philippe PERIES
(Golfe du Morbihan - Vannes agglomération)
M. Patrice LE PENHUIZIC
(Questembert Communauté)
Mme LE BRETON Marie-Jo (Conseil Départemental)
Mme Gaëlle FAVENNEC (Conseil Départemental)
M. Mohamed AZGAG (Conseil Régional)
M. Stéphane LOHEZIC (Conseil Départemental)
M. Gaël BRIAND (Conseil Régional)
Mme Anne GALLO (Conseil Régional)
M. Fabien LE GUERNEVÉ (Conseil Régional)
M. Benjamin FLOHIC (Conseil Régional)

M. Honoré GUIGOURES (Plescop)
M. Nicolas LE GROS (Pluneret)
Mme Stéphanie HERPE (Sulniac)
M. Bruno BODARD (Treffléan)



ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN : DÉLÉGUÉS DU CONSEIL RÉGIONAL ET DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL - ÉLECTION ET ORDRE DES VICE-PRÉSIDENT(E)S

Le Bureau syndical, comprend 12 membres, dont le Président, et composé comme suit :

- pour le collège de la Région Bretagne : 2 délégués avec 2 voix chacun ;
- pour le collège du Département du Morbihan : 2 délégués avec 2 voix chacun ;
- pour le collège des intercommunalités adhérentes : 2 délégués avec 2 voix chacun ;
- pour le collège des communes adhérentes, chaque secteur géographique est représenté par un délégué : 6 délégués avec 1 voix chacun.

Pour mémoire, se référer aux statuts du syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.

L'élection des membres du Bureau se fait au scrutin secret et à la majorité absolue des membres qui composent le Comité Syndical. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Le mandat des membres du Bureau prend fin en même temps que le mandat au titre duquel ils ont été désignés. Suite aux élections régionales et départementales de juin, il convient d'élire les représentants de la Région Bretagne et du Département du Morbihan au Bureau du Parc.

Monsieur le Président fait l'appel par collège des candidats pour siéger au sein du Bureau du Syndicat Mixte et propose de procéder à l'élection des membres du Bureau pour les sièges vacants (deux délégués Région et deux délégués Département).

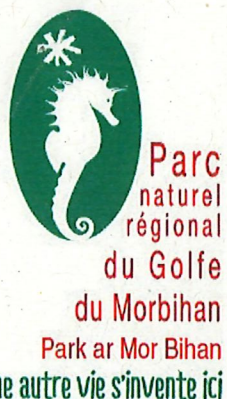
APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Comité Syndical :

- Procède à l'élection des membres du bureau du PNR pour les sièges vacants.

Collège de la Région Bretagne

Monsieur le Président fait l'appel des candidats pour deux places au sein du Bureau du Syndicat Mixte. Les candidats pour le Collège de la Région Bretagne sont : Anne GALLO et Simon UZENAT.

- Délégués présents : 40 soit 102 voix sur 109
- Suffrages exprimés : 102
- Bulletins blancs : 0
- Bulletin nul : 1



Après décompte des bulletins de vote les résultats sont :

- Anne GALLO (87 voix) - Élu
- Simon UZENAT (87 voix) - Élu

Collège du Département du Morbihan

Monsieur le Président fait l'appel des candidats pour deux places au sein du Bureau du Syndicat Mixte. Les candidats pour le Collège du Département du Morbihan sont : Marie Jo LE BRETON et Gaëlle FAVENNEC.

- Délégués présents : 40 soit 102 voix sur 109
- Suffrages exprimés : 102
- Bulletins blancs : 2
- Bulletin nul : 0

Après décompte des bulletins de vote les résultats sont :

- Marie Jo LE BRETON (97 voix) - Élu
 - Gaëlle FAVENNEC (99 voix) - Élu
-
- Procède à l'unanimité à l'élection des deux vice-présidents : Anne GALLO pour la Région et Marie-Jo LE BRETON pour le Département.
 - Vote à l'unanimité l'ordre des vice-présidents ci-dessous :
 - 1er Vice-Président : Ronan LE DÉLÉZIR
 - 2ème Vice-Président : Anne GALLO
 - 3ème Vice-Président : Marie-Jo LE BRETON
 - 4ème Vice-Président : Luc LE TRIONNAIRE

Le Président du Syndicat Mixte du Parc
Naturel Régional du Golfe du Morbihan,

David LAPPARTIENT